

Jeudi 4 juin 2020

### Dispositif vélo post-confinement : des aménagements cyclables transitoires sur l'ensemble du territoire métropolitain et le nombre de dossier d'aide à l'acquisition porté à 2000

Dès l'annonce du déconfinement, la Métropole Rouen Normandie a souhaité favoriser l'usage du vélo sur son territoire afin d'éviter un usage massif de l'automobile dans l'objectif de poursuivre sa transition écologique via les mobilités douces. En concertation avec les associations et les communes, elle a ainsi annoncé 4 mesures concrètes pour encourager la pratique du vélo : la mise en place d'aménagements cyclables transitoires, la relance de la prime pour l'acquisition de vélos électriques, cargo et pliables, un dispositif d'aide à la réparation complémentaire à la prime de l'État et la gratuité temporaire des abonnements Cy'Clic. L'ensemble des aménagements transitoires vélo est aujourd'hui défini, ceux-ci, réalisés jusqu'à la rentrée de septembre, permettront d'assurer une meilleure continuité cyclable sur l'ensemble du territoire.

#### Des aménagements vélo transitoires sur l'ensemble du territoire pour favoriser la continuité cyclable

En concertation avec les associations, notamment Sabine, Guidoline et Plein Air et les communes du territoire, un ensemble d'aménagements vélo transitoires a été imaginé afin de favoriser la continuité cyclable sur le territoire et de permettre aux usagers du vélo de relier plus aisément une commune à une autre. Les premiers aménagements ont été mis en place à Rouen dès le 11 mai, d'autres sont en cours. L'ensemble de ce réseau d'aménagements transitoires sera effectif pour la rentrée 2020 et la reprise d'une activité normale sur le territoire (travail présentiel, jeunes scolarisés, étudiants...).

#### Aménagements déjà réalisés à Rouen :

>L'objectif de ces premiers aménagements était de favoriser l'accès à Rouen Est ainsi que la continuité cyclable entre les boulevards de Rouen rive droite, la liaison avec le CHU et Darnétal ainsi que la liaison Rouen> Mont-Saint-Aignan/Bois-Guillaume.

Ont ainsi été mis en place, depuis le 11 mai :

- Avenue du Mont Riboudet : piste cyclable monodirectionnelle Est-Ouest
- Quai Gaston Boulet : bande cyclable monodirectionnelle Est-Ouest
- Boulevard de Verdun entre Boulingrin et rond-point Saint-Hilaire : pistes cyclable dans chaque sens
- Rue Bouquet : bande cyclable entre le boulevard et la rue Pouchet.

Les 1<sup>ers</sup> chiffres de fréquentation de ces aménagements transitoires à Rouen sont encourageants. Les bornes de comptages installées au Mont Riboudet et Boulevard de Verdun font état d'une **fréquentation journalière de 350 à 400 vélos/ jour**, ce qui correspond à la fréquentation quotidienne des aménagements cyclables pérennes. On peut également noter, depuis le déconfinement, une **hausse du trafic vélo à Rouen de 30%** (comparaison de la somme des 4 stations de comptage « historiques » (Pont Guillaume, Quai Corneille, Pont Boieldieu et quai du Pré au Loups) des 15 premiers jours de mars puis des 15 jours suivant le confinement).

Forte de ce premier constat, la Métropole a ainsi poursuivi et élargi la concertation afin de proposer un réseau d'aménagements cyclables transitoires sur le territoire dont voici le détail ainsi que leur date de mise en place :

#### **Rouen**

>Objectif : favoriser la liaison Rouen> Mont-Saint-Aignan et Plateaux Est> Rouen.

- Rue Saint Maur - section rampe Bouvreuil / Maladrerie : création d'une bande cyclable descendant/montant. Début juin 2020.

#### **Mont-Saint-Aignan**

- Rue St Maur - section Maladrerie / Mont aux Malades + Avenue Mont aux Malades : Création de couloir bus ou aménagements cyclables sur les tronçons à 2 voies. Eté 2020.

#### **Bonsecours / Mesnil-Esnard / Franqueville-Saint-Pierre / Boos**

- Intégration bandes cyclables en alternance avec zones 30 sur la RD6014, analyse technique en cours. Rentrée scolaire 2020.
- Aménagements provisoires sur les principaux axes intra et inter-communes, analyse des opportunités et des faisabilités techniques en cours.

#### **Petit-Quevilly**

- Boulevard Charles de Gaulle : Neutralisation d'une voie de circulation pour Sud Nord pour insertion voie Bus entre la rue Lambard et la rue Martial Spinneweber. Mi-juin 2020.

#### **Grand-Quevilly :**

- Avenue Léon Blum/rue Pierre Lefrançois : Création d'aménagement cyclable/bus. Mi-juin 2020.
- Avenue Coty : Continuité entre avenue Léon Blum et Avenue Franklin Roosevelt via la création d'aménagements cyclables. Mi-juin 2020.
- Section Blum / Papin : création d'une bande cyclable simple de chaque côté. Mi-juin 2020.
- Section Papin / Roosevelt : logos au sol pour marquer la présence potentielle de cyclistes. Mi-juin 2020.
- Rue Albert Lacour : Création d'aménagement cyclable/bus. Mi-juin 2020.

#### **Elbeuf, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Cléon**

- Liaison Cléon/Elbeuf : RD7 hors pont Jean Jaurès : Aménagement cyclable ou voie bus/vélo ou passage en zone 30, selon les différents profils rencontrés sur l'itinéraire. Mi-juin.

#### **Bois-Guillaume**

- Liaison Vittecoq / Institution Rey RD 928 - route de Neufchâtel : route de Neufchatel : création de bandes cyclable. Mi-juin.

D'autres itinéraires sont à l'étude afin de vérifier leur faisabilité :

**Rouen**

>Objectif : favoriser la liaison Rouen> Mont-Saint-Aignan et Plateaux Est> Rouen.

- Bonsecours > Place Saint Paul : Continuité du couloir bus/vélo/taxi.

**Sotteville-lès-Rouen**

- Rue Pierre Corneille

**Liaison Grand-Quevilly / Saint-Étienne-du-Rouvray**

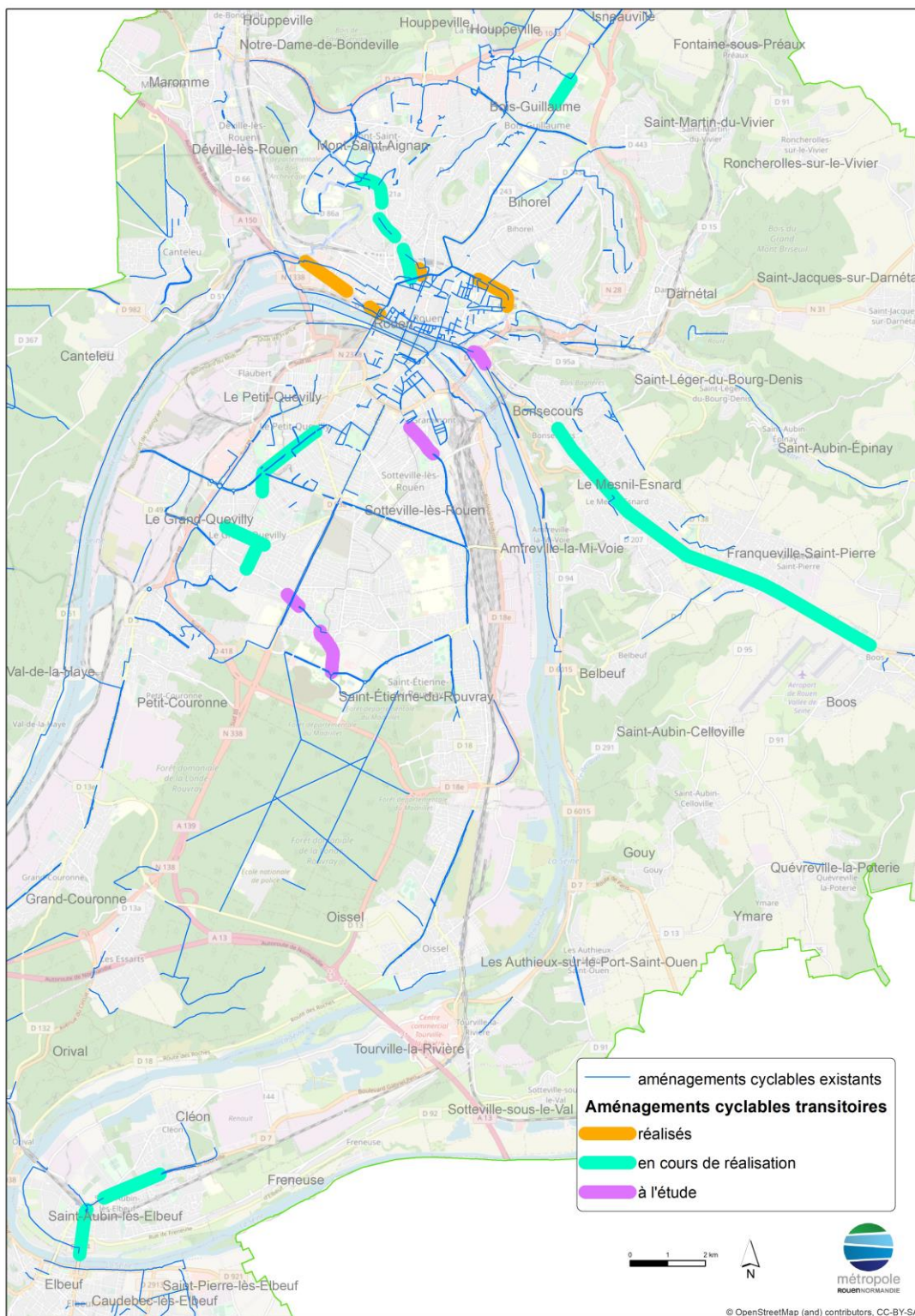
- Avenue de Felling

**Saint-Étienne-du-Rouvray**

- Liaison Avenue des Canadiens / Technopôle.



>> Carte des aménagements cyclables transitoires réalisés, en cours de réalisation et à l'étude sur l'ensemble du territoire (à retrouver également en pièce jointe)



### Relance de la prime pour l'acquisition de vélos et vélos pliants électriques et vélos cargos pliables



#### AIDE POUR L'ACQUISITION DE **VÉLOS SPÉCIFIQUES**



La Métropole a relancé la prime pour l'acquisition de vélos électriques, cargos et pliables dont les 2 dernières éditions, organisées en novembre 2018 puis septembre 2019, avaient connu un fort succès auprès des habitants. **Au départ, 1000 aides ont été annoncées. Devant le nombre de dossiers d'ores et déjà déposés en l'espace d'un mois à peine, il a été décidé de porter à 2000 le nombre d'aides octroyées.**

Les aides sont accordées, via un formulaire en ligne, aux premiers dossiers complets reçus et applicables aux vélos achetés à partir du 30 avril 2020. Les modalités sont similaires à l'ancien dispositif lancé en septembre 2019, la prime est de 30% du coût, dans la limite de 300 euros. Le dispositif n'est applicable qu'aux VAE et VAE pliables dont le prix n'excède pas 4000€ et 6000€ pour les vélos cargos. **À ce jour, 556 dossiers ont été reçus. Les instructions des dossiers sont en cours, 147 aides ont déjà été accordées.**

### Gratuité temporaire du réseau Cy'clic

En parallèle, les abonnements au réseau Cy'clic sont gratuits jusqu'au 31 août 2020 :

- gratuité abonnement annuel / semestriel > rendez-vous sur le site officiel [www.cyclic.rouen.fr](http://www.cyclic.rouen.fr)
- gratuité abonnement hebdo / journée > rendez-vous en station cyclic.

Par ailleurs, la première demi-heure gratuite pour chaque utilisation passe à une heure. Enfin, 2 stations supplémentaires seront installées au mois de juin, à Boulingrin et au Mont Riboudet.

**293 abonnements Cy'clic de longue durée (annuel et semestriel) et 969 abonnements de courte durée (hebdo et journalier) ont ainsi été accordés gratuitement depuis le 4 mai.**



### Aide « Coup de pouce vélo + » de 50€ pour la réparation vélo...



La Métropole a décidé de compléter la prime « Coup de Pouce Vélo » mise en place par l'État, en proposant aux habitants du territoire de bénéficier d'une aide complémentaire de 50€ maximum pour la réparation de leur vélo ou l'achat d'un anti-vol. Elle est la première collectivité de France à proposer cette subvention à l'ensemble de ses habitants grâce à une collaboration fructueuse avec la Fédération des Usagers de la Bicyclette et le programme « ALVEOLE coup de pouce vélo ».

La Métropole prend ainsi en charge, à hauteur de 50 € maximum, le coût de réparation quand celui-ci dépasse le montant pris en charge par l'Etat (50 € HT) ainsi que la TVA et l'antivol. Cette aide mise en place par la Métropole s'appuie sur le dispositif mis en place par l'État via le O°Code. Afin de pouvoir bénéficier de cette aide complémentaire, l'ensemble de la prestation et des achats doivent figurer sur la même facture (réparation, TVA et antivol). Le remboursement sera effectif cet été et rétroactif au 11 mai. Le dépôt de dossier se fera via une plateforme en ligne (<https://coupdepouceveloplus.fr/>). La facture sera demandée ainsi qu'un RIB et un justificatif de domicile.

### ... et proposition d'ateliers gratuits d'autoréparation

En complément des autres initiatives lancées par la Métropole, dix ateliers gratuits d'autoréparation vont être organisés dans des communes situées dans les secteurs les plus éloignés des vélocistes ou des ateliers associatifs d'autoréparation vélo (territoire elbeuvien, plateaux Est, nord de la vallée du Cailly, Duclair, sud de la Rive Gauche rouennaise), en partenariat avec l'association Guidoline.

Le principe d'auto-réparation permet d'encadrer plusieurs réparations en simultané. Cet atelier sera gratuit, à destination des habitants de la Métropole Rouen Normandie et sur réservation. Les participants recevront ainsi un accompagnement pour effectuer le diagnostic de leur vélo et des réparations courantes (gonflage, crevaisons, nettoyage, graissage, retendre la chaîne...) pour gagner en autonomie. Les outils, l'atelier et les petits consommables seront mis à disposition gratuitement par l'association Guidoline.

Ils se tiendront les mercredis à partir du 3 juin jusqu'à la mi-juillet. Le premier atelier aura lieu à Malaunay mercredi 3 juin de 13h45 à 16h45, place de la Laïcité. *Sur réservation au 02 32 82 55 55 (4 personnes par heure : 13h45 - 14h45 - 15h45.* La suite de la programmation est en cours de finalisation, les prochains rendez-vous seront annoncés sur le site de la Métropole.

#### Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05